

Procès-verbal de la séance du 16 décembre 2015

Présidence : Jean-Marc Cochet, Président

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 29 octobre 2015.
3. Communications du Président.
4. Communications de la Municipalité.
Rapport des commissions sur :
5. Préavis municipal N° 43/15 relatif au budget de fonctionnement pour l'exercice 2016 (*M. Jean-Marie Dahinden, 1^{er} membre*).
6. Préavis municipal N° 44/15 relatif à l'adoption des statuts de la nouvelle Association intercommunale du Centre de Collecte de Sous-Produits Animaux d'Yverdon-les-Bains et région (*M. Olivier Perret, 1^{er} membre*).
7. Autres informations de la Municipalité.
8. Interventions individuelles et divers.

1. Appel

A l'appel, 23 membres sur 25 sont présents. MM. Jean-Marc-Layaz et Philippe Meylan sont excusés.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 octobre 2015

Le procès-verbal de la séance du 29 octobre 2015 est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

3. Communications du Président

M. Jean-Marc Cochet nous fait part d'un courrier de la paroisse qui recherche activement deux nouveaux ou nouvelles conseillers (ères) de paroisse. Le Président tient à disposition les coordonnées des personnes de contact si quelqu'un se montre intéressé.

4. Communications de la Municipalité

Mme Erica Sjöqvist Müller nous donne quelques informations liées à son dicastère :

- Arrondissement scolaire : la construction du nouveau collège de Borné-Nau avance bien ; l'administration pourra occuper les nouveaux locaux après Pâques 2016 et les élèves à la rentrée scolaire, en septembre 2016. Ensuite des travaux de rénovation seront entrepris dans l'ancien collège de la rue du Jura.

- Bâtiments communaux : *Grande salle* : quelques retouches et améliorations ont eu lieu en 2015. Le budget rénovation a été tenu ; de nouvelles chaises et de la nouvelle vaisselle ont pu être encore achetées.

Il reste encore la problématique de l'éclairage de la scène : ce n'est pas évident dans une salle multifonctionnelle comme la nôtre, d'avoir une installation lumineuse optimale, sans que celle-ci ne soit abimée en fonction des diverses activités ayant lieu dans cette salle. L'option choisie était donc d'avoir un éclairage très basique avec la recommandation aux utilisateurs de louer une installation lumineuse lors de grandes soirées.

Mais, suite à certaines doléances, *Mme Erica Sjöqvist Müller* va discuter avec l'architecte afin d'essayer de trouver une meilleure solution.

- Un bilan énergétique de nos bâtiments communaux sera entrepris avec l'aide de spécialistes, afin d'établir un ordre de priorité et un plan d'investissement en vue d'améliorer énergétiquement nos bâtiments.

- Village solidaire : les travaux du futur local situé au rez-de-chaussée de l'Ancien Collège vont débiter le 15 février prochain, pour une durée de 4 à 5 mois. Une inauguration de ce nouveau local pourrait être prévue après les vacances d'été.

- Un agenda des prochaines activités de « Village solidaire » ainsi que quelques adresses pouvant être utiles à l'attention des proches aidants, ont été publiés dans le dernier bulletin communal.

Mme Erica Sjöqvist Müller relève la grande chance d'avoir pu travailler avec Pro Senectute qui est une institution très dynamique et très enrichissante, et se réjouit d'avoir obtenu un soutien financier supplémentaire de Fr. 30'800.-- qui permettra de développer des projets pour la prévention de la santé ; dans ce cadre, une journée sur le thème de la santé avec différentes animations, sera organisée en collaboration avec la société de gymnastique.

M. Pierre-Alain Lunardi nous donne également 2 informations concernant son dicastère :

- Police : Un nouveau poste mobile de la gendarmerie a été mis en place sur le territoire cantonal depuis juillet dernier. Ce bus est actif 4 à 5 fois par mois sur la commune de Montagny. L'objectif est de travailler sur la prévention et la visibilité, ainsi que de donner la possibilité au citoyen de déposer plainte dans ce poste mobile. Trois personnes composent l'équipe de ce bus et 2 vélos sont à leur disposition. Après les 6 premiers mois d'essai, il a été décidé de mettre un 2^{ème} véhicule poste mobile à disposition durant le 1^{er} semestre 2016.

- Protection civile : Suite à la nouvelle loi sur la protection civile entrée en vigueur en 2015, les 4 régions composant notre district devront fusionner d'ici le 1^{er} janvier 2018. Le groupe de travail dirigé par le préfet M. Etienne Roy, a établi les statuts de cette future association intercommunale, qui seront présentés en janvier prochain à l'ensemble des Municipalités du district et les différents Conseils seront informés durant le 2^{ème} semestre 2016. Un des enjeux majeurs est la question financière. Pour notre district, le coût se situe entre Fr. 16.-- et Fr. 19.-- par habitant.

M. Eric Stoll nous informe sur l'éclairage du chemin des Haies. Les trois nouveaux mâts qui ont été posés ne sont pas les bons et devront être changés afin qu'ils soient de même taille que les autres ! D'autre part, les lumières LED sont beaucoup trop fortes, il s'agira de les régler afin de baisser leur intensité lumineuses. Dans les années à venir, le but est de passer en LED sur tout le territoire communal, mais il faut encore faire des essais afin de trouver les bons réglages.

Les différents points du budget sont ensuite mis en discussion :

Au point 43 Routes, *M. Jean-Claude Deriaz* se fait le porte-parole de *M. Jean-Marc Layaz* pour savoir si le montant qui passe de Fr. 20'000.-- à Fr. 30'000.-- pour l'entretien des routes, tient compte de la motion qu'il avait déposée. *Mme Roselyne Maradan boursière*, lui répond qu'une partie est comprise et que le reste donnera lieu à des préavis.

La discussion est ensuite ouverte sur l'ensemble du budget et quelques remarques interviennent par rapport au rapport de la commission :

- *M Marc-Olivier Burdet* relève une phrase : « *Le budget présenté fait apparaître un déficit de Fr. 496'617.--, proche des années précédentes. En comparaison avec les recettes et les dépenses des années passées, ce résultat est peu probable* », est-ce sous-entendu qu'il sera bien meilleur ? Oui, c'est effectivement ce qu'il faut comprendre !
- Le syndic *M. Frédéric Rohner* précise quant à lui que la phrase « *Montagny augmente sa participation de Fr. 30'000.-- pour le RER et le terminus de Grandson* », est une charge imposée et non une volonté de la commune d'augmenter sa participation.
- Encore une petite correction : il s'agit de l'ensemble des postes du budget 2016 et non 2015 comme indiqué par erreur.

La discussion n'étant plus utilisée, le préavis tel que présenté est mis au vote et est **adopté à l'unanimité**.

6. Préavis 44/15 relatif à l'adoption des statuts de la nouvelle Association intercommunale du Centre de Collecte de Sous-Produits Animaux d'Yverdon-les-Bains et région

M. Olivier Perret nous lit le rapport de la commission composée de MM. Philippe Meylan, Jean-Paul Cottens et lui-même, qui nous recommande dans ses conclusions, d'adopter les statuts et ses annexes tels que présentés.

La discussion étant ouverte, *M. Eric Stoll municipal*, renseigne *M. Marc-Olivier Burdet* sur ce centre de collecte : une entreprise vient récupérer les animaux pour les brûler ensuite dans des fours à haute température ; il en est fait ensuite des sous-produits pour le chauffage.

La discussion n'étant plus utilisée, ce préavis mis au vote avec

Article 1 d'accepter les statuts et ses annexes de la nouvelle Association Intercommunale du Centre de Collecte de Sous-Produits Animaux d'Yverdon-les-Bains et région

Article 2 d'autoriser la nouvelle Association Intercommunale du Centre de Collecte de Sous-Produits Animaux d'Yverdon-les-Bains et région d'entreprendre toutes démarches pour l'inscription au Registre foncier au titre de propriétaire de la parcelle 3032 d'Yverdon-les-Bains conformément à l'art. 662 du Code civil

est accepté à l'unanimité.

7. Autres informations
de la Municipalité

Pas d'autres informations.

8. Interventions
individuelles et divers

Plusieurs opinions sont données sur la suite à donner quant au problème de l'enrobé de couleur orange qui a été posé sur le trottoir du chemin des Haies, alors qu'il devait être rouge, dans la continuité de ce qui a été fait à la route de la Perrausaz. La Municipalité a entendu les différents avis et prendra sa décision au printemps prochain sur la suite à donner, comme déjà annoncé lors de la séance du Conseil du 16 octobre 2015.

M. Marc-Olivier Burdet revient sur l'éclairage public et la problématique du réglage des LED, et aimerait savoir si la démarche de se renseigner sur un système où l'intensité lumineuse augmente ou diminue en fonction du passage a été envisagée. *M. Eric Stoll* lui répond que pour le moment la démarche n'a pas été faite.

M. Claude Wüthrich s'inquiète de savoir si la benne pour le plastique à la déchetterie de Grandson sera supprimée ou non. *M. Eric Stoll* nous indique qu'une grande usine pour le tri des plastiques est actuellement en construction à la Poissine. Tous les plastiques durs ou sous forme de corps creux pourront continuer à être mis à la benne, mais il faudra éviter d'y mettre des petits plastiques d'emballage.

- Suite à une autre question de *M. Wüthrich*, le syndic *M. Frédéric Rohner* nous informe que la Municipalité a demandé l'installation de 2 panneaux amovibles, qui sont utilisés comme affichage pour la prévention routière, ou pour annoncer des manifestations dans la commune.

Mme Corinne Baltar aimerait savoir si l'installation de la fibre optique sera d'actualité un jour à Montagny. *Mme Isabelle Capt Gigon municipale*, lui répond que lorsque la Municipalité s'était renseignée auprès de Swisscom, la société a bien fait comprendre que c'était elle qui décidait où et quand selon son planning, elle installerait la fibre optique. La Municipalité n'a pas le poids de faire accélérer la procédure.

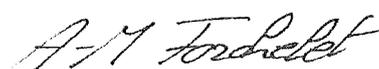
La parole n'étant plus utilisée, le Président clôt la séance à 21 heures, en présentant ses meilleurs vœux pour de belles fêtes de fin d'année à tous, et en invitant l'assemblée à partager un buffet froid.

Le Président



Jean-Marc Cochet

La Secrétaire



Anne-Marie Forchelet